

revenu modeste qui ne devraient même pas payer de taxes. Si une famille a réussi à amasser une petite fortune sous l'ancien régime fiscal, elle pourra conserver ses biens. Mais l'homme moyen, l'homme ordinaire devra travailler dur afin d'accomplir ce que d'autres avant lui ont fait sans le fardeau du «Manifeste Rouge».

Bref, il a doté le Canada d'une nouvelle philosophie pernicieuse que je qualifierais, si vous me passez l'expression, de méthode de propagande à la Goebbels. C'est une nouvelle façon de contourner le Parlement et d'utiliser les ressources des contribuables—qu'il va percevoir de façon efficace sous la couverture d'une réforme fiscale—pour faire gober aux gens une nouvelle philosophie sociale. La taxe n'entrera en vigueur que peu avant l'expiration du mandat du gouvernement et les électeurs seront appelés à voter avant d'avoir eu l'occasion d'en vérifier les effets sur leur bourse. Quand sa méthode à la Goebbels sera appliquée, il sera trop tard. Quand nous aurons franchi l'étape fatidique, quand les contribuables auront été réduits au rôle de petits comptables comme lui, même s'ils se tournent contre le ministre et son gouvernement, il aura alors reçu un nouveau mandat de quatre ans.

Je ne vois pas de meilleurs propos que ceux qu'a tenus un parlementaire beaucoup plus averti que moi-même:

Avant et après César, il y en eut d'autres qui s'occupèrent de pain et de jeux.

Comme le ministre des Finances (M. Benson).

César était non seulement le pontife d'une religion corrompue, mais aussi d'électeurs débauchés. Il leur versait à pleines mains les deniers publics pour leurs divertissements; il fixait arbitrairement le prix de leur pain; il leur disait toujours que ces bienfaits venaient de César. Mais il a fallu bien du temps avant que les Romains ne se rendent compte qu'en définitive, toutes ces extravagances étaient faites à leurs dépens.

Les listes de paie grossies excessivement, la planche à billet, les largesses du gouvernement à des fins politiques, peuvent corrompre les électeurs aussi sûrement et beaucoup plus efficacement que le vol des voix aux bureaux de scrutin.

Somme toute, il a fait une sélection. Il a choisi pour ce film ce qui, à son avis, ferait accepter sa réforme fiscale aux Canadiens, mais il a négligé de leur dire effectivement ce que renferment les 96 pages que je compare au «Manifeste Rouge».

[M. Woolliams.]

• (10.20 p.m.)

L'hon. Herb Gray (ministre d'État): Les Canadiens pourraient vouloir réfléchir sur ce que semble penser le député de leur intelligence, comme le donnaient à entendre ses propos. A mon avis, ils ont certainement le bon sens et le jugement de se former eux-mêmes une opinion sur les propositions que leur soumet le gouvernement dans le Livre blanc. Contrairement à ce que le député insinue, les Canadiens ont assez d'intelligence et de bon sens pour pouvoir se faire une idée juste de la documentation et des diapositives en question, si jamais ils les voient.

J'apprends que le ministre des Finances (M. Benson) a surveillé lui-même la préparation des diapositives qui doivent illustrer les propositions du Livre blanc. La documentation nécessaire a été recueillie par le personnel du ministre et celui du ministère des Finances. L'Office national du film a préparé les diapositives dans le plus grand secret, comme on le lui avait ordonné. Celles-ci ont été remises au ministère des Finances afin de permettre au ministre d'expliquer le Livre blanc au moment de sa publication et au cours des semaines suivantes.

On m'informe que les diapositives ont coûté \$3,141, ce qui comprend le travail d'artiste et la production. La documentation est tirée du Livre blanc et je signale que les diapositives ne diffèrent pas quant au fond des résumés du Livre blanc qui ont été remis aux journaux et aux députés et dont l'utilité et l'intérêt ont été reconnus. Les députés ont constaté que les sommaires ne portaient que sur des extraits du Livre blanc.

Pour résumer, je dis que les diapositives n'étaient qu'un autre moyen de faire connaître les propositions fiscales au public. Comme les députés le savent, on a distribué de nombreux exemplaires du Livre blanc dans tout le pays à tous ceux qui en ont fait la demande. Considérant la question avec quelque peu d'objectivité, on pourrait croire que peu importe que le public voie le Livre blanc, les résumés de presse, les diapositives ou les articles de journaux, il se renseigne sur la nature des propositions qu'il jugera, j'en suis sûr, de son mieux.

Après l'examen des propositions et après les débats publics, je pense qu'à tout prendre, on y verra l'objectif du gouvernement de doter le Canada d'un régime fiscal équitable.